

Nombre de membres :

- En exercice : 33
- Présents : 22
- Représentés : 6
- Absents : 5
- Ne prend pas part au vote : 0
- Quorum : 17



Envoyé en préfecture le 17/06/2026

Reçu en préfecture le 17/06/2026

Publié le



ID : 059-215902917-20260610-2026_62-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
- Séance du conseil municipal
du MERCREDI 10 JUIN 2026 -

Convocation adressée le 04 juin 2026
Effectif légal : 33 - Nombre de membres en exercice : 33

Le président ouvre la séance à 18 heures 15 et fait effectuer l'appel nominal.

SONT PRÉSENTS :

M. Stéphane WILMOTTE, **MAIRE**,

Mmes & MM., Aude VAN CAUWENBERGE, David VAN DEN BROECK, Caroline GIGAREL, Didier WASTERLAIN, Geneviève LARVOR, Philippe DIREZ, Malika BOUDINA, Said LALAMI, Marie-Catherine FLINOIS, **ADJOINTS AU MAIRE**,

Mmes & MM., Danièle LAURENT, Bernard BONDUE, Nicole DUFOUR, Anne DUBUS, Malika LOTTEGIER, Jacques BUYLE, Stéphane DUFOUR, Audrey MONIER, Adeline DUBREUCQ, Antony LARROQUE, Lahcen LHOU, Olivier SILVA, **CONSEILLERS MUNICIPAUX**,

ABSENTS ayant donné POUVOIR : Mme Annie FROMENT à Mme Aude VAN CAUWENBERGE, M. Michel TRIGAUT à Mme Nicole DUFOUR, M. Patrick BARRÉ à M. Bernard BONDUE, M. Olivier MARTIN à Mme Malika BOUDINA, M. Gilles BECQUET à M. Lahcen LHOU, Mme Béatrice DECONINCK à M. Olivier SILVA,

ABSENTS : Mmes & MM., Laetitia ROLAND-POLIN, Nathalie DAENEN, Vincent BOTTEAU, Mohamed DAHMANE et Ludivine CAILLE,

Le Président ayant ouvert la séance et fait effectuer l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Madame Adeline DUBREUCQ est désignée pour remplir cette fonction.

DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE (CORDEF)

N° Acte : 2026-62	Date de l'acte : 10.06.2026	Commune d'HAUTMONT	N° Domaine : 5.3
-------------------	-----------------------------	--------------------	------------------

Créée en 2001 par le Ministère des Armées et des Anciens Combattants, la fonction de « *correspondant défense* » a pour vocation à développer le lien entre les forces armées et la nation et promouvoir l'esprit de défense.

Véritable relais d'information et d'action, le correspondant défense a notamment vocation à :

- Informer les habitants sur les enjeux de défense, le parcours de citoyenneté et les dispositifs d'engagement ;
- Sensibiliser les jeunes générations aux valeurs de la République et aux missions des armées ;
- Animer des initiatives locales pour renforcer l'esprit de défense et la cohésion nationale.

Celui-ci est désigné sur proposition du Maire, par délibération du conseil municipal, parmi ses membres.

A l'occasion du renouvellement des conseils municipaux, il convient de nommer un nouveau correspondant défense.

En application de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, il peut être procédé à cette désignation par un vote à main levée si le conseil municipal en décide à l'unanimité. Dans le cas contraire, il sera procédé à un vote à bulletin secret.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-21 et L.2121-33 et L2122-18,

VU la demande formulée par l'Etat-major interarmées de zone de défense et de sécurité Nord en date du 1^e avril 2026,

VU la note de synthèse adressée aux élus municipaux,

CONSIDÉRANT l'intérêt pour la commune de disposer d'un interlocuteur privilégié des autorités civiles et militaires pour toutes les questions relatives à la défense,

CONSIDÉRANT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de son exécution ou via l'application Télérecours (www.telerecours.fr),

AYANT ENTENDU L'EXPOSÉ DE M. LE MAIRE ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES

Membres présents et représentés : 28

➤ **DÉCIDE** de ne pas procéder à cette désignation par un vote au scrutin secret,

N° Acte : 2026-62	Date de l'acte : 10.06.2026	Commune d'HAUTMONT	N° Domaine : 5.3
-------------------	-----------------------------	--------------------	------------------

- **DÉSIGNE**, sur la proposition de M. le Maire, M. Gilles BECQUET, en sa qualité de conseiller délégué à la sécurité, en tant que « *correspondant défense* » pour la durée du mandat municipal.

Le secrétaire de séance,



Adeline DUBREUCQ



Le Maire,



Stéphane WILMOTTE

Certifié exécutoire

compte tenu de la transmission

en Sous-Préfecture le : 17/06/2026

de la mise en ligne le : 22/06/2026

N° Acte : 2026-62	Date de l'acte : 10.06.2026	Commune d'HAUTMONT	N° Domaine : 5.3
-------------------	-----------------------------	--------------------	------------------